MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

MAÇON

Niveau 3

Site : http://travail-emploi.gouv.fr/

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : MAÇON
Sigle du titre professionnel : MACON
Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)
Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre-
Code(s) ROME : F1703
Formacode : 22334
Date de l'arrêté : 22/01/2021
Date de parution au JO de l'arrêté : 09/02/2021
Date d'effet de l'arrêté : 22/02/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

a) Du titre professionnel obtenu.

b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MACON

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Poser un plancher poutrelles hourdis Mettre en place les armatures de dallages et planchers	13 h 00 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers Réaliser les aspects de surface et chapes	00 h 50 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00h10 min).

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :
Le candidat réalise un ouvrage comprenant un mur, un élément coffré en traditionnel, un plancher préfabriqué, tout ou partie d'enduit traditionnel, un élément de finition préfabriqué ou réalisé en traditionnel.

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel					
Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables	Les coffrages sont correctement implantés Les coffrages sont solides, stables, étanches et conçus pour faciliter le décoffrage Les altimétries sont repérées dans le coffrage conformément aux indications portées sur les plans d'exécution Le matériel « manuportable » est assemblé conformément à la notice et aux recommandations du fabricant	☒	☐	☒	☐
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	Les armatures sont conformes aux plans de ferraillage Les cales d'enrobage sont en place. Les ligatures sont solides et en nombre suffisant Les aciers d'attente sont mis en place et les protections positionnées	☒	☐	☐	☐
Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	La préparation du béton répond aux textes normatifs Le professionnel guide l'opérateur de pompe ou le grutier de manière efficace et compréhensible Les coffrages sont remplis dans le respect des modes opératoires et de manière progressive Le béton est pervibré ou vibré efficacement et sans excès Après coulage, les dimensions, l'aplomb et le niveau des ouvrages sont vérifiés et conformes aux textes normatifs Les altimétries du béton sont respectées	☐	☐	☒	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Construire des ouvrages en maçonnerie					
Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces	Les maçonneries sont conformes au plan et aux consignes Les tolérances d'aplomb, niveau, côtes sont conformes aux textes normatifs Les chaînages horizontaux et verticaux sont incorporés dans les ouvrages conformément aux plans, aux DTU et aux règles de construction parasismique en vigueur Les aléas climatiques sont anticipés Les techniques de pose spécifiques à chaque matériau sont connues et mises en œuvre	☒	☐	☒	☐
Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre	Les éléments sont positionnés aux bonnes altitudes et dimensions, conformément aux plans et coupes Les éléments sont correctement étayés et calés Les liaisons au bâti sont conformes aux préconisations de pose	☒	☐	☒	☐
Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis	Les coffrages sont solides et conçus pour faciliter le décoffrage Les altimétries sont respectées, les ouvrages sont conformes aux plans en dimensions et niveaux Les aspects de surface sont conformes au descriptif et de bonne facture	☒	☐	☒	☐
Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels	Les menuiseries et ouvrages environnants sont correctement protégés des projections d'enduits Les dosages en liants des mortiers traditionnels sont respectés et dégressifs selon les couches Le délai de séchage entre chaque couche est respecté L'épaisseur de chaque couche est conforme aux textes normatifs Les aléas climatiques sont pris en compte dans la réalisation des enduits Les points singuliers tels que tableaux, linteaux, angles font l'objet d'un soin particulier pour assurer une bonne qualité de finition Les aspects de finition des enduits sont uniformes, réguliers et esthétiques	☒	☐	☒	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages	L'environnement et les ouvrages existants à proximité sont protégés Le matériel de démolition est utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu L'implantation des murs est conforme au plan ou croquis donné Le chevalement, l'étaiement complémentaire et les contreventements de baies supérieures sont correctement mis en œuvre La démolition ne met pas les intervenants en danger Les délais de séchage avant décoffrage sont respectés conformément aux consignes du chef d'équipe ou chef de chantier Le décoffrage est assuré dans le respect des modes opératoires	☐	☐	☒	☐
Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis					
Poser un plancher poutrelles hourdis	L'étaiement est conforme au plan de pose Les poutrelles sont positionnées conformément au plan de pose Les hourdis sont posés à l'avancement, les hourdis borgnes sont positionnés aux extrémités Les armatures (treillis, chaînages, chapeaux) sont posées conformément au plan de pose Les planelles sont posées en périphérie de dalle avant coulage (délai de séchage du mortier) Les altimétries et niveaux sont respectés et conformes aux plans	☒	☐	☐	☐
Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales	Les tuyaux en attente sont implantés conformément au plan et provisoirement bouchés Les assemblages sont corrects, les tuyaux collés avec la colle adaptée Les pentes sont conformes et régulières Les regards sont en nombre suffisant et conformes au plan Les réseaux enterrés sont signalés par un grillage avertisseur qui possède la couleur normalisée	☐	☐	☒	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en place les armatures de dallages et planchers	Les aciers sont positionnés et conformes au plan d'armatures Les ligatures sont correctement réalisées et en nombre suffisant Les aciers en attente sont sécurisés par la mise en place de protections de sécurité Les aciers de couture, de liaison, de renfort d'angle sont présents et correctement fixés	☒	☐	☐	☐
Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers	Les modes opératoires sont respectés Le béton est conforme en termes de dosage et de plasticité Le coulage est réalisé de manière progressive sans surcharge des planchers Le béton est correctement vibré Le béton est réglé en altimétrie conformément aux plans et coupes La planéité est conforme aux tolérances fixées dans les textes normatifs	☐	☐	☒	☐
Réaliser les aspects de surface et chapes	Les modes opératoires sont respectés Les produits de finition sont répartis sur toute la surface de manière régulière et en épaisseur conforme à l'avis technique Les phases de lissage respectent l'ouvrabilité du béton Les ouvrages sont protégés des intempéries et des passages intempestifs Le travail est continu, sans reprise Les joints de dilation sont en place.	☐	☐	☒	☐

Obligations règlementaires le cas échéant :
En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en oeuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
	Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en oeuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
	Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
Respecter des règles et des procédures	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
	Couler le béton d'un ouvrage en béton armé
	Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
	Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en oeuvre le béton de dallage et planchers
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau
	Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
	Mettre en place les armatures de dallages et planchers
	Poser un plancher poutrelles hourdis
	Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
	Réaliser les aspects de surface et chapes
	Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
	Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MACON

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors de la dernière heure de la mise en situation professionnelle, pour observer le candidat (gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

La fin de la mise en situation professionnelle étant constatée, le jury peut procéder à la correction des questionnaires professionnels des candidats. Il termine par l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant sera présent dès le début de la session de certification, jusqu'à l'arrivée des jurys.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DES CERTIFICATS

DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

MAÇON

CCP

Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	03 h 40 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel	00 h 20 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant, un élément coffré en traditionnel

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).
Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Le surveillant s'assure du bon déroulement de la session jusqu'à l'arrivée du jury

CCP

Construire des ouvrages en maçonnerie

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels	06 h 30 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages	00 h 30 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant un mur, tout ou partie d’enduit traditionnel, un élément de finition préfabriqué ou réalisé en traditionnel.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Construire des ouvrages en maçonnerie

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).
Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session, jusqu'à l'arrivée du jury

CCP

Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Poser un plancher poutrelles hourdis Mettre en place les armatures de dallages et planchers	03 h 30 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes (excepté l'annexe du questionnaire professionnel), est remis à chaque participant. En cas d'utilisation d'une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL), et en amont de la session d'examen, le candidat fournit au responsable de session une attestation de formation correspondant à l'équipement utilisé pour les travaux temporaires en faible hauteur.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Mettre en place les armatures de dallages et planchers Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers Réaliser les aspects de surface et chapes	00 h 30 min	L'annexe « Questionnaire professionnel » est remise aux candidats Le questionnaire doit être réalisé collectivement par l'ensemble des candidats. La planification concernant la réalisation du questionnaire est laissée à l'appréciation de l'organisateur. Le surveillant rassemble l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage comprenant un plancher préfabriqué.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).
Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session, jusqu'à l'arrivée du jury.

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

MAÇON

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier ou une plateforme extérieure couverte.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Surface de travail d'environ 9 M² par candidat matérialisée par traçage avec accès et voies de circulation.
Questionnaire professionnel	Une salle équipée de tables et chaises en quantité suffisante pour 16 candidats.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	9 m²	1	A prévoir couloirs de circulation
Machines	1	Bétonnière	16	Sans objet
	1	Scie circulaire électroportative	8	Présence sur les zones de découpes des consignes de sécurité et notices d'utilisation
	1	Tronçonneuse à matériaux avec disque diamant	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Auge de maçon	1	Sans objet
	1	Balais de cantonnier	4	Sans objet
	1	Boucharde à rouleau (pointe de diamant ou mosaïque)	8	Sans objet
	1	Cordex, cordeau, crayon, double mètre	1	Sans objet
	1	Coupe boulon capacité 12 mm	8	Sans objet
	1	Equerre de maçon	1	Sans objet
	1	Fer à bordure	1	Sans objet
	1	Fil à plomb	1	Sans objet
	1	Griffe à couder 6-8 et 10-12	1	Sans objet
	1	Marteau coffreur, massette	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle de 0.60	1	Sans objet
	1	Pelle ronde col de cygne	1	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Règle alu de 2 mètres	1	Sans objet
	1	Sceau de maçon 10 litres	1	Sans objet
	1	Scie égoïne	1	Sans objet
	1	Taloche bois ou plastique	1	Sans objet
	1	Taloche éponge de façadier	1	Sans objet
	1	Tenaille russe	1	Sans objet
	1	Truelle langue de chat	1	Sans objet
	1	Truelle rectangulaire	1	A bâtir
	1	Truelle ronde	1	A lisser
Équipements	1	Brouette	2	Sans objet
	5	Etais de 0.60 et 1.00	1	Sans objet
	5	Etais de 1.50 à 2.60	1	Sans objet
	5	Fourches d'étais	1	Sans objet
	1	Rallonge électrique 20 mètres	8	Sans objet
	6	Serres joints de maçon	1	Sans objet
	5	Trépieds d'étais	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque anti bruit	4	Sans objet
	1	Casque de chantier	1	Sans objet
	1	Chaussures de sécurité	1	Sans objet
	1	Gants de manutention	1	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lunettes de sécurité	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Ciment CEM II B 32.5 R en 35 kg	1	Sans objet
	1	Couvertine pour mur de 0.20 (longueur 0.50)	1	Sans objet
	1	Environ 0.2 m3 de sable 0/2	1	Sans objet
	1	Environ 0.2 m3 de sable 0/5	1	Sans objet
	1	Environ 1 kg de pointes tête plate 55 mm	1	Sans objet
	1	Environ 1 kg de pointes tête plate en 70 mm	1	Sans objet
	1	12 agglos ou briques d'angles 20X20X50	1	Sans objet
	1	25 cales d'enrobage pour armatures	1	Sans objet
	1	2 panneaux manuportables de type coffreco	1	Sans objet
	1	Environ 2.5 m² de contreplaqué CTBX ou CTBH épaisseur : 3 mm	1	Sans objet
	1	Environ 2.5 m² de planches de coffrage en 27 mm	1	Sans objet
	1	Environ 20 kg de Chaux	1	Sans objet
	1	Environ 3 ml d'armature standard linteau 15X20	1	Sans objet
	1	Environ 35 kg de liant à maçonner	1	Sans objet
	1	4 bastaings 8X16X200	1	Sans objet
	1	Environ 4 liteaux 27X40X200	1	Sans objet
	1	Environ 4 ml de fil à ligaturer	1	Sans objet
	1	5 chevrons 6X8X200	1	Sans objet
	1	Environ 5 planelles à talon de 0.16 ou 0.20	1	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Environ 6 blocs chainage U agglos ou briques 20X20X50	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml d'armature standard chaînage 8X8	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml HA 10	1	Sans objet
	1	Environ 6 ml HA 8	1	Sans objet
	10	Environ 10 hourdis borgne agglos ou briques (12X20x50)	1	Sans objet
	12	Environ 12 hourdis agglos ou briques (12X20x50)	1	Sans objet
	60	60 agglos ou briques 20X20X50	1	Sans objet
	6	Environ 6 poutrelles de planchers préfabriqués en 1.10 ml	1	Sans objet
	1	Pré-linteau béton de 1.20	1	Sans objet
	1	Treillis soudé ST10	1	Sans objet
	1	Appui préfabriqué en 1 ml adapté à une maçonnerie de 0.20	1	Sans objet
Documentations	1	Notice technique scie circulaire	8	Sans objet
	1	Notice technique tronçonneuse à matériaux	16	Sans objet
	1	Procédure de sécurité du plateau technique	16	Sans objet

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel MAÇON est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	MAÇON **Arrêté du 14/01/2016**		**MAÇON** **Arrêté du 22/01/2021**
CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
CCP	Construire des ouvrages en maçonnerie	CCP	Construire des ouvrages en maçonnerie
CCP	Réaliser des enduits et des éléments de finition		
CCP	Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis	CCP	Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet…) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :
La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.
Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

****

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Afpa